

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE VISA POUR ETUDES

Le formulaire de demande de visa est fourni gratuitement par l'Ambassade

1. Passeport valable au moins 3 mois après l'expiration du visa, avec les photocopies des pages 1 et 2;
2. 2 photos d'identité récentes sur un fond blanc;
3. Réservation d'avion aller/retour (billet à exhiber lors du retrait du visa) ;
4. Justificatifs de l'hébergement (réservation d'hôtel ou invitation à norme Schengen);
5. Inscription ou pré-inscription de la formation à suivre en Italie ;
6. Justificatif des moyens de subsistance, par rapport à la durée du séjour demandé, pas inférieur à ceux prévus par "Tabella A" de la Directive du Ministère de l'intérieur du 1.3.2000 ;
7. Eventuelle garantie en Italie résultant d'une déclaration émise sur la base des articles 46 et 47 du D.P.R. 28/12/2000 n.445
8. Frais Visa : 76.100 XFA.

CAS PARTICULIERS (Mineurs)

- Autorisation parentale du père et de la mère signée en présence des Autorités consulaires de l'Ambassade d'Italie à Brazzaville ;
- Acte de naissance de l'enfant ;
- Attestation de fréquentation scolaire ;

NOTE IMPORTANTE

- La demande doit être présentée personnellement par l'intéressé ;
- Toutes les pièces doivent être fournies en copies originales accompagnées de leurs respectives photocopies;
- Les demandeurs de visas sont reçus exclusivement les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 13h00;
- Toute la demande incomplète ne sera pas prise en considération;
- La demande de visa doit être présentée au moins 14 jours avant la date de départ;

L'Ambassade d'Italie se réserve le droit de demander des pièces supplémentaires. si elle le juge nécessaire.